

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

Dossier technique Sélective Inter- Régionale Nord



**HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE
BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE
CENTRE VAL DE LOIRE
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
GRAND EST**

Forclusion / limite d'engagement :

8 mars



Contact technique

Responsables techniques

VERMERSCH Julian RT HDF : jvermersch.gym@gmail.com / 07.77.39.91.24

Procédure d'engagement des juges

- ✓ Les juges doivent être engagés via le formulaire accessible par le lien suivant pour le **11 mars**
[Accéder directement au formulaire](#)

Les clubs qui ne souhaitent pas engager de juge (nouveaux clubs, amendes) doivent également remplir le formulaire.

Les juges sont engagés pour la journée de compétition. Ils doivent prévoir leurs feuilles de notation.

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur le/les jours de compétition sur lesquels leur club a des unités engagées.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneur se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Filière Performance : 26 euros par unité

Filière Elite : 36,80 euros par unité


Les engagements sont à réaliser par EngaGym avant le 8 mars 2022 (23h59).

Règlement des engagements

Les droits d'engagement sont à régler au Comité Régional Hauts de France avant le 16 mars

Privilégier les virements bancaires en précisant le nom du club (RIB Ci-dessous)
Pour les paiements par chèque, mettre à l'ordre de CRHDF FFG et préciser au dos le club et les engagements concernés.

A envoyer par courrier au CR HDF FFGYM , 125 route de Gruson 59830 CYSOING

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	02683	00047890201	52	EUR	CCM VILLENEUVE D ASCQ ANNAPPES	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	1027	8026	8300	0478	9020	152
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM VILLENEUVE D ASCQ ANNAPPES				COMITE REG DES HAUTS DE FRANCE		
VILLENEUVE ASCQ FLERS				125 RUE DE GRUSON		
207 RUE JULES GUESDE				59830 CYSOING		
59650 VILLENEUVE D ASCQ						
☎ 0 820 35 22 12 (Service 0,12 €/min + prix appel)						
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

Accueil des clubs

- ✓ L'accueil, le dossier avec les accréditations sera à retirer dans la salle de compétition dès votre arrivée : de 16h00 à 20h00 le vendredi 25 mars et à partir de 7h00 le samedi 26 et dimanche 27 mars.
- ✓ Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance). Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

Cartes de compétition

Gac : Filière Nationale B : Les cartes de compétition GAC sont à déposer à l'arrivée en salle d'échauffement.

Filière Nationale A et Elite : Les cartes de compétition sont à envoyer par mail au plus tard le **16 mars** à l'adresse suivante : CarteCompetGAC@ffgym.fr Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_competition/GAC

Pour plus d'informations, voir le règlement technique GAc page 14.

Musique

Les musiques devront être téléchargées au plus tard **le 16 mars** via l'application DJGym accessible via le site de la FFGym – Rubrique Compétitions. Elles doivent être téléchargées lors de chaque sélective. Toutes les informations nécessaires pour utiliser l'application DJGym sont disponibles dans le tutoriel disponible sur le site de la fédération (tutoriel accessible sur la page d'accueil de DJGym).

Pour associer une musique à un groupe, il faut choisir un/une gymnaste de l'ensemble. La musique sera ensuite associée automatiquement à tout l'ensemble engagé.

Attention : Pour les catégories qui ont 2 ou 3 mouvements, pour associer la musique au statique, dynamique ou combiné, le type de mouvement est choisi dans la rubrique « Appareil ».

Pensez à associer le bon mouvement. Par défaut, la musique est associée au « statique ».

Prévoir une copie des musiques sur support USB pour le jour de la compétition.

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à Julian Vermersch : jvermersch.gym@gmail.com

en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel. L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats médicaux élite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 16 mars).

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été transmis à la Fédération devront être en mesure de le présenter sur place sans quoi ils ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Echauffements

Matériel en salle d'échauffement : 1/3 de praticable, piste d'acrobatie, tapis. L'échauffement articulaire et une partie de l'échauffement spécifique GAC auront lieu en salle d'échauffement. Un temps (10 à 20 min selon les catégories et les types de mouvements) sera laissé sur le plateau avant chaque mouvement.

Configuration de compétition : Groupes de 5 à 6 unités. Défilé d'entrée – préparation – compétition.

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est fourni en pièce jointe. Le planning définitif sera diffusé sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de la compétition et sur le site du Comité Régional Hauts de France. <https://hauts-de-france.ffgym.fr/>

Entraînement plateau compétition

Le vendredi de 16h00 à 20h00 en accès libre

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	8 mars
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	8 mars
Engagement des juges	Formulaire	8 mars
Paiement des engagements		16 mars
Téléchargement des musiques	DJGym	16 mars
Cartes de compétition GAc NA/Elite	CarteCompetGAC@ffgym.fr	16 mars